Le Sud-Ouest
Montréal

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 18 novembre 2025 à 9 h

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 815, rue Bel-Air, salle 02-101, le mardi 18 novembre 2025, à 9 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 novembre 2025, à 9 h

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de commentaires des élus

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et commentaires du public

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Directive / Procédure / Calendrier

CA *Direction des services administratifs* - 1255650018

Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 24 novembre 2025 pour le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

---

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

_____
Daphné CLAUDE
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 14 novembre 2025

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2025/11/18
09:00

Dossier # : 1255650018

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 24 novembre 2025 pour le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal

De modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 24 novembre 2025, à 19 h pour le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal.

Signé par Benoit GLORIEUX **Le** 2025-11-12 16:45

Signataire : Benoit GLORIEUX

_____

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1255650018

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 24 novembre 2025 pour le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal

CONTENU

CONTEXTE

Conformément à l'article 17 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'un arrondissement doit tenir au moins dix séances ordinaires par année. Par ailleurs, en vertu des articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement (RCA10 22001), le conseil d'arrondissement établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour l'année. Ce calendrier doit fixer le jour et l'heure du début de chacune des séances. Il peut également en vertu de ce même article décider, par résolution, qu'une séance ordinaire déjà prévue au calendrier débutera au jour, à l'heure ou à l'endroit qu'il précise plutôt que conformément au calendrier établi.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 220255 - 8 septembre 2025 - Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 17 novembre 2025 pour le 24 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal (dossier 1257279003)
CA24 220291 - 11 novembre 2024 - Approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest pour l'année 2025 (dossier 1247279010)

DESCRIPTION

Il y a lieu de modifier la date de la séance prévue le 24 novembre 2025 à 19 h pour le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal.

JUSTIFICATION

Il y a un conflit d'horaire avec la séance du conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s/o

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s/o

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un avis sera publié sur le site Internet de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s/o

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Melissa GAREAU
Secrétaire-recherchiste

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-11-11

Daphné CLAUDE
Secrétaire d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Isabelle A GAUTHIER
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements